

PROJET RÉFÉRENT

Évaluation d'une chaussée à voie centrale banalisée réalisée sur la Vélo route 92 en Charente-Maritime



OBJET DE L'OPÉRATION

Le Cerema a réalisé l'évaluation de la chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) de Saintes, aménagée pour valoriser le passage de la véloroute V92 en bord de Charente, entre falaise et fleuve.

La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) est un aménagement peu courant, favorable aux cyclistes, utilisé dans les cas rares où les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossibles le recours aux aménagements cyclables traditionnels.

Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle, sans marquage axial, et les cyclistes sur l'accotement appelé bande de rive. L'étréoussse de la voie ouverte aux véhicules motorisés ne permet pas le croisement. Croiser un autre véhicule implique l'emprunt de la bande de rive en respectant les cyclistes qui y circulent.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans le cadre du passage de la Flow Velo (véloroute V 92), le Département de la Charente-Maritime a décidé d'aménager une chaussée à voie centrale banalisée sur un tronçon de cet itinéraire cyclable, au Sud de Saintes, pour favoriser les déplacements cyclables du quotidien et des cyclotouristes venus de France entière.

Atypique, cet aménagement emprunte plusieurs virages à faible visibilité. Conscient des effets indirects de ce projet original : changement des habitudes, place reprise aux voitures au profit des vélos, réduction des vitesses, risques d'impopularité et d'accidents, le département de la Charente-Maritime a souhaité que le Cerema l'accompagne dans sa réalisation.

Il lui a demandé d'apporter son expérience dans l'évaluation de son fonctionnement et dans l'amélioration de celui-ci a posteriori.

Sa demande intègre la campagne de communication menée autour du projet qui doit permettre aux usagers de s'approprier cet aménagement dès l'engagement des premières réflexions.

CONTACT



relation-clients-
nouvelleaquitaine@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Transports collectifs, partagés et intermodalité
- Infrastructures routières et ferroviaires
- Enjeu des mobilités
- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a accompagné le Département de la Charente-Maritime dans la construction de son projet de CVCB, entre les communes de Saintes et des Gonds, ainsi que dans son évaluation a posteriori.

Le Cerema s'est appuyé sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour évaluer les choix de l'aménagement. La relecture des plans de conception et l'aide sur la signalisation ont permis d'opter pour une organisation adaptée. Un éclairage sur les limitations de vitesse et les éléments régulateur de vitesse a permis de déterminer les dispositifs à employer. Une évaluation consistant en des observations terrain, une analyse des comportements et des vitesses, a pointé des situations dangereuses et des dysfonctionnements de la CVCB à certains endroits. Des pistes d'amélioration ont été préconisées par le Cerema afin d'améliorer ces quelques anomalies.

En parallèle, le Cerema a accompagné le département dans sa campagne de communication, en participant à la construction de flyers pédagogiques, en réalisant une enquête auprès des usagers et des résidents, et en s'associant à une réunion avec les associations locales.

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

Département de la Charente-Maritime (CD 17) Département de la Charente-Maritime

LE CALENDRIER

De février 2018 à septembre 2018

LE MONTANT

13 K€

PILOTE DU PROJET

Direction du Cerema Sud-Ouest
Département Transports, Infrastructures,
Sécurité et Partage de la Voirie
Groupe Sécurité et Partage de la Voirie
Pierre Ouallet – Chargé de mission en mobilités
actives